

### Nicole CATALA

« J'ai beau l'arroser chaque matin, mon égo ne pousse pas »



**Biographie :** Nicole Catala est née le 02 février 1936 à Millau en Aveyron. Elle suit des études supérieures aux facultés de droit et de lettres de Montpellier puis à la faculté de droit de Paris et soutient sa thèse en 1960 sur « *la nature juridique du paiement* » sous la direction du Professeur Jean Carbonnier. Nicole Catala débute sa carrière en 1960-1961 comme chargée de cours de droit à la faculté de Dijon. Elle est ensuite reçue troisième sur quinze au concours d'agrégation. Maintenant Professeure de droit du travail, elle part pour Dakar de 1962 à 1964, de retour à Dijon de 1964 à 1969, elle part finalement enseigner à l'université de Paris II en 1969. Au lendemain de mai 1968 elle réproche l'accès des cours aux non-bacheliers et travailleurs ainsi que l'absence de contrôle de connaissances. Elle souhaite donc recevoir ses étudiants un à un à la fin du cours afin de s'assurer de leur niveau, ce qui lui a valu de fortes contestations de la part de ces derniers. Sensibilisée par leurs revendications, elle crée dans les années 1970 un centre de formation à la gestion des ressources humaines associant l'université à l'entreprise dans la sélection et la préparation des candidats aux fonctions de directeur des ressources humaines. Elle entre en politique en 1981 par la création d'un club de réflexion, le « club 89 » qu'elle fonde avec Michel Aurillac et Alain Juppé. Elle est ensuite élue conseillère régionale d'Ile-de-France de 1986 à 1988 ainsi que députée de Paris en 1988, puis en 1993 et en 1997. Elle exerce aussi la fonction de vice-présidente de l'Assemblée nationale de 1993 à 1997 et de 1998 à 2002.

**Spécialités :** Droit privé, droit du travail.

**Thèse :** *La nature juridique du paiement.*

**Ouvrages et articles majeurs :**

Présentation, in *Pour une nouvelle politique de l'emploi*, Economica, 1984.

*Traité de droit du travail*, Dalloz, 1980.

*L'Europe et les marchés publics*, actes du colloque, Eyrolles, 1992.

**Divers :** « En 1945, on comptait entre 5 et 6% de femmes à l'Assemblée nationale et au Sénat. L'idée de parité a commencé à être évoquée en politique dans les années 90. Mais, en France, les rapports entre les hommes et les femmes demeurent trop personnels. Aussi, en 1995, dans les deux Chambres, recensait-on encore entre 5 et 6% de femmes, ce qui plaçait la France, en matière de parité, au 75ème rang des nations, derrière le Burkina Faso et le Zimbabwe ! J'étais donc convaincue qu'il fallait faire évoluer les choses et je pensais qu'un texte contraignant était nécessaire. » A l'ouverture des débats à l'Assemblée nationale le 11 mars 1997<sup>1</sup> sur la question de la parité homme - femme dans la vie politique (projet de loi visant à réformer la constitution pour permettre une représentation mieux équilibrée), Nicole Catala déclarait qu'il fallait surtout changer les mentalités. Parmi les 32 femmes sur 577 députés à l'Assemblée nationale, Nicole Catala s'engage donc pour la défense des droits des femmes et le respect de la parité. De plus, elle déclarera à propos du centre de formation à la gestion des ressources humaines (le C.I.F.F.O.P qui existe toujours) : « c'est, de toutes mes réalisations, celle dont je suis la plus satisfaite ».

<sup>1</sup>« Les femmes en politique », 11 mars 1997, [ww.ina.fr](http://ww.ina.fr).